

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse de la Culture

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Desjardins
Caisse de la Culture

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	2 910 000 \$
Virements réglementaires et autres	257 000 \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(622 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(150 000) \$
Récupération d'impôts	165 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	457 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	150 000 \$
Alimentation de la RRE	(944 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(2 223 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu ² **150 000 \$**

Ristournes aux membres ² 620 717 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	105 869 \$	0,61 \$	0,45 \$
Épargne et placement	68 127 \$	0,61 \$	0,45 \$
Fonds	39 468 \$	0,61 \$	0,45 \$
Prêts et marges de crédit	231 455 \$	0,61 \$	0,45 \$
Ristournes assurances ³	76 786 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	99 012 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.